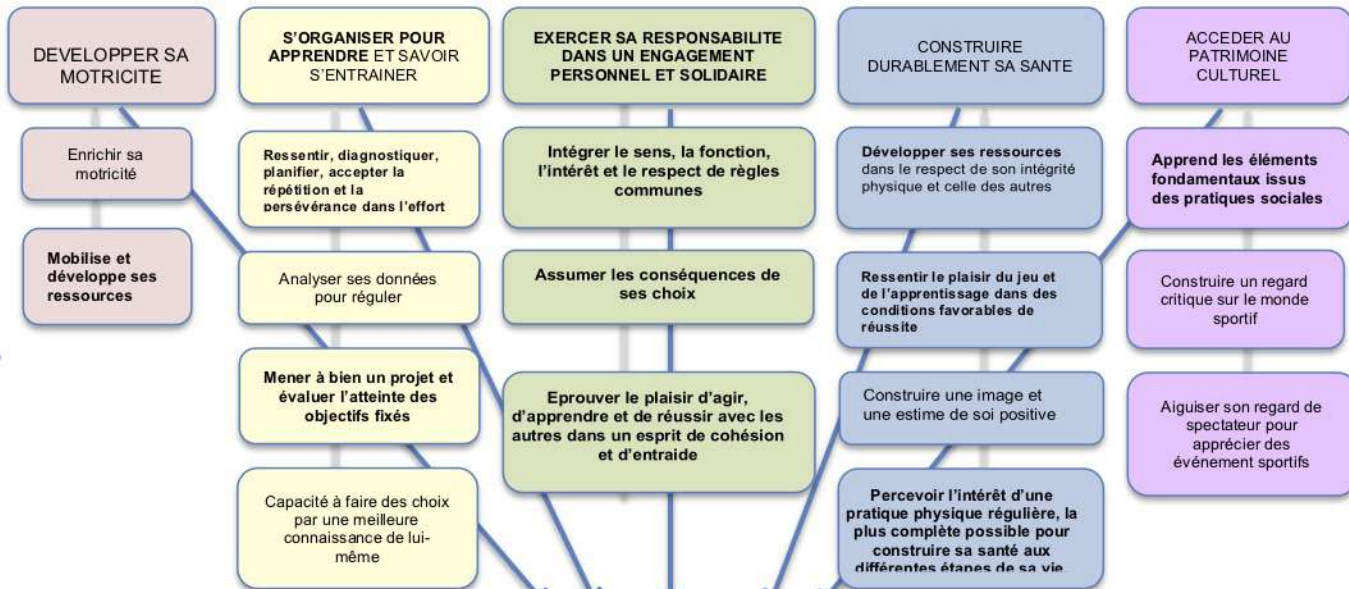


L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière, autonome et **pérenne** dans un mode de vie actif et solidaire.

5
Objectifs
Généraux

Ces objectifs
généraux
doivent
permettre à
chaque élève

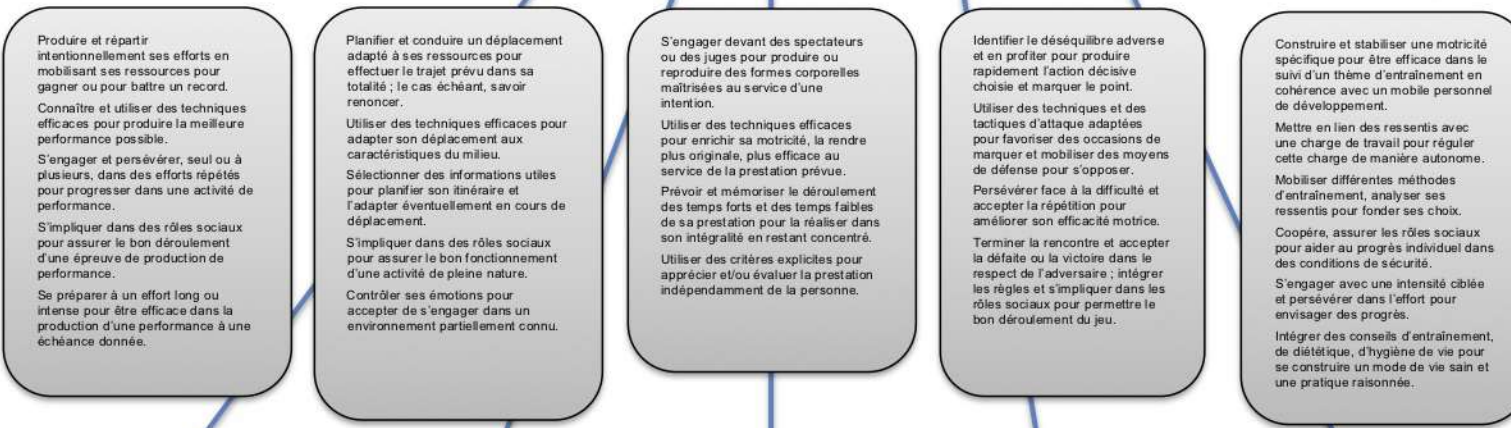


Pour atteindre ces cinq objectifs généraux, les élèves construisent des compétences. Celles-ci sont identifiées dans ce programme par les AFLP dans cinq CA.

L'EPS et les 5 champs d'apprentissage
 CA 1 : Réaliser sa performance motrice maximale, mesurable à une échéance donnée
 CA 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés ou incertains
 CA 3 : Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée par autrui
 CA 4 : Conduire un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner
 CA 5 : Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir

Pas de liste nationale d'APSA support

Attendus de Fin de Lycée Professionnel dans 5 champs d'apprentissage pour le CAP



Attendus de Fin de Lycée Professionnel dans 5 champs d'apprentissage pour le BAC PRO

